

**Notice d'information sur la collecte et le traitement des données d'adhésion et autres données statistiques liées aux activités des entreprises et associations adhérentes.**

Dans le cadre de leurs activités, la Fédération des PSAD, le SYNALAM, dont le siège social est situé à Paris, et le SYNAPSAD, dont le siège social est à Mundolsheim, sont amenés à collecter et à traiter auprès de leurs adhérents respectifs, des informations dont certaines sont qualifiées de « données personnelles ».

La fédération des PSAD, le SYNALAM et le SYNAPSAD attachent une grande importance au respect de la vie privée, et n'utilisent que des données de manière responsable et confidentielle et dans une finalité précise conformément aux règles du RGPD.

Les informations recueillies dans le questionnaire d'adhésion sont enregistrées dans un fichier informatisé par Alexandra DUVAUCHELLE – [a.duvauchelle@fedepsad.fr](mailto:a.duvauchelle@fedepsad.fr) ; tel : 01 84 83 13 88. La communication de ces données est nécessaire à la détermination de votre éligibilité à l'adhésion d'une part, et au calcul du montant de votre cotisation d'autre part. Leur communication par vos soins est en parallèle assujettie à votre consentement à la fin du dossier d'adhésion.

Toutes les données requises dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, votre dossier ne pourra pas être étudié.

Les données collectées seront communiquées aux seuls permanents du syndicat auquel vous adhérez (SYNALAM et SYNAPSAD) et de la FEDEPSAD.

Elles sont conservées pendant 10 ans après interruption de votre adhésion.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données à la réserve de celles indispensables au règlement annuel de votre adhésion (Montant Chiffre d'affaires N-2) ; certaines informations sont directement modifiables via votre accès adhérent.

Parallèlement, la Fédération des PSAD, le SYNALAM ou le SYNAPSAD peuvent organiser une collecte de données ponctuelles, ayant trait aux activités de votre entité, afin de permettre la négociation des tarifs par nos organisations avec le CEPS (Comité économique des données de santé). Ces données font l'objet d'un traitement pour consolidation et agrégation

Consultez le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.